Guide d’appui à l’intégration de l’approche genre dans son organisation par Coordination Sud

L’article est disponible ici

Coordination Sud “propose des ressources et outils pour que les organisations questionnent les rapports sociaux fondés sur le genre dans les différentes composantes de leur association (projet associatif, gouvernance, ressources humaines, communication) et puissent déceler les stéréotypes, les discriminations et les violences afin de les contrer.”

Coordination propose ce guide sous forme d’auto-évaluation de son organisation, et d’envisager des pistes d’actions afin de permettre une transformation de son organisation.

Le guide complet est disponible en cliquant sur l’image

Le guide de communication égalitaire rédigé par les contributions des membres de la FICEMEA est mentionné en ressources complémentaires de ce guide (Approche Genre par Coordination Sud) :

Guide de Communication Egalitaire disponible : ici

Parution d’un guide sur l’écriture égalitaire par la Ficeméa

L’Éducation nouvelle telle que nous la pensons et la vivons participe de la transformation de la société en influençant les rapports de force et de pouvoir, les modes d’organisation, la liberté individuelle pour plus d’égalité, pour rendre le pouvoir au peuple, à tous, à CHACUN-E. De ce fait, notre engagement pour l’égalité entre les femmes et les hommes doit se traduire non seulement à travers nos actions mais aussi à travers nos écrits. A travers les mots et la syntaxe, se dessine notre manière d’envisager et d’appréhender le monde. La manière de nommer définie la réalité. Dans les lignes qui suivent, quelques astuces sont données sous forme de fiches afin que l’écriture égalitaire soit une réalité au sein de notre Fédération.

Intérêt du Guide

S’engager à déconstruire puis reconstruire la langue implique de déconstruire aussi les idées, les représentations pour modifier leur transcription d’un réel en évolution. Les mots traduisent notre pensée. Il s’agit d’un processus long qui se construit peu à peu. Mais il suffit de l’entamer et le nourrir. Le vocabulaire d’une société et les règles de la langue évoluent avec la société elle-même, demain le mot « *préfète* » désignera une professionnelle, on ne se souviendra plus qu’avant il désignait la femme du préfet. La langue et les représentations vont ensemble, avancent ensemble, sinon on ne parlerait pas de « *langue vivante* ».

Le langage égalitaire a cette particularité de rendre visible aussi bien une version féminine que masculine de termes lorsque ceux-ci renvoient aussi bien à des sujets de sexe féminin que masculin. Ce langage a aussi pour objectif de déconstruire des stéréotypes en choisissant de féminiser ou masculiniser des termes, à des moments d'un texte qui sont traditionnellement utilisés pour l'autre sexe.

Les stéréotypes sont des idées préconçues qui ignorent la singularité des personnes et des situations, les stéréotypes agissent dans la construction d'un raisonnement ou d'une analyse, comme des «prêts à penser» au détriment de l'esprit critique. Ils inhibent le potentiel et les capacités des personnes, alimentent les discriminations, légitiment les violences. Les stéréotypes sexistes sont difficiles à éradiquer car véhiculés et légitimés par de nombreux agents sociaux: la famille, le milieu éducatif, les médias, etc. Le système social tient une part de sa légitimité et de sa force de la production et la permanence de ceux-ci.

Par exemple *: « **les femmes sont douces, les hommes sont doués d'autorité** », « **les hommes pensent, les femmes ressentent** ».*

Ce guide en français est une première étape. En tant que mouvement international nous devons nous interroger sur le sens de ce guide dans d'autres contextes linguistiques.

Cliquez sur l'image ci-dessous pour lire le guide

Le 25 novembre, journée contre les violences faites aux femmes

Par l'association Asamblea de Cooperacion Por la Paz en Espagne

Nous demandons au gouvernement de prendre des mesures urgentes pour éradiquer la violence structurelle à l'encontre des femmes, au lieu de continuer à réduire tous les budgets et toutes les politiques de prévention.

Cette année encore, l'Assemblée de coopération pour la paix (ACPP) s'est jointe aux mobilisations pour signifier son engagement dans l'éradication des violences faites aux femmes. En tant que membre du Sommet social, nous nous associons au manifeste dans lequel nous réclamons une politique intégrale, avec de vrais investissements de ressources. À l'occasion de la journée internationale de l'élimination de la violence contre les femmes, le 25 novembre prochain, le Sommet social étatique exprime son rejet de la violence à l'égard des femmes, qui constitue une violation des droits de l'homme, ainsi que son engagement pour lutter pour son éradication.

Le Sommet social étatique exige du gouvernement qu'il prenne des mesures urgentes pour éradiquer la violence structurelle à l'encontre des femmes, au lieu de continuer à réduire tous les budgets et toutes les politiques relatives à la prévention et à l'attention face aux violences exercées contre les femmes. Pour cela, nous demandons des mesures dans tous les domaines nécessaires : prévention, éducation pour l'égalité, protection

des droits, attention aux victimes, lutte contre le chômage et la féminisation de la pauvreté, octroi de moyens aux services judiciaires et policiers, élimination des écarts entre les sexes en matière d'emploi, de salaires et de retraites. Le Sommet social dénonce l'existence de déficits évidents dans l'application, le développement et l'évaluation de la Loi espagnole de protection intégrale contre les violences domestiques et réclame au gouvernement, aux autorités et aux organismes responsables qu'ils agissent dans l'urgence, avec détermination et en profondeur face à ce véritable problème social, de concert avec tous les partis politiques et agents sociaux.

Nous lançons un appel à la participation aux nombreuses mobilisations organisées par les organisations de femmes, sociales et syndicales pour le 25 novembre dans toutes les villes du pays. Nous tenons à exprimer notre engagement pour l'éradication de la violence faite aux femmes.

Article du bulletin mensuel de novembre 2016 de l'association ACPP

Traduction par Traducteurs sans Frontières

L'article en version originale dans la section espagnol du site

---

Dossier de la revue "Vers l'Education Nouvelle"

consacré à l'écriture égalitaire

Par les Ceméa France

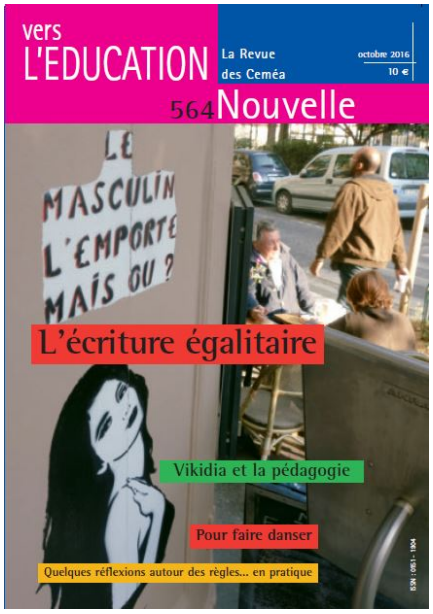

Des tentatives graphiques et orthographiques d'une prise en compte plus égalitaire du féminin dans l'écriture ont fleuri ici et là, plus souvent sur les talus de la contre-culture activiste et sensibilisée que dans les allées des jardins de l'Académie française il faut bien le dire. Parenthèses, tiret, point, E majuscule… ont été essayé.e.s pour rendre visible le féminin dans une phase de créativité tous azimuts, laissant libre cours à chacun de choisir l'élu(e), l'élu-e, l'élu.e, l'éluE… de son cœur.

En novembre 2015, le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh)[1] a publié un *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe*. Il y préconise, notamment, l'usage du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes : « *Pour que les femmes comme les hommes soient inclus.e.s, se sentent représenté.e.s et s'identifient.* » En annexe du guide, deux pages se risquent même à jouer sur les pelouses de l'Académie française en faisant des propositions orthographiques, ouvrant ainsi la voie à une certaine harmonisation graphique.

La publication de ce guide n'est pas un acte anodin. Il est un pas supplémentaire sur la route, longue et difficile, d'une égale prise en compte des femmes et des hommes dans la langue française, mais plus largement dans le combat pour l'égalité. A ce sujet, lors de la ratification de ce guide par le Conseil économique, sociale et environnementale le 25 mai 2016[2],

Danièle Bousquet, présidente du HCEfh, déclarait : *Le langage est politique et les représentations du monde et des êtres qui le peuplent sont tout sauf neutres dans le regard et dans la pensée de nos concitoyennes et concitoyens et in fine dans la persistance des inégalités. […] Nous touchons là à un sujet très important, voire presque tabou. La question du langage, comme la question de la parité, c'est une affaire de pouvoir. Les deux renvoient à la manière dont s'est construite la République française en excluant les femmes. […] Être rigoureux quant à l'utilisation des règles de notre langue n'exclue en aucune manière d'user du langage dans toute sa plénitude, sans avoir à tirer un trait sur la moitié de l'Humanité. C'est pourquoi aujourd'hui notre langue doit refléter l'une des plus grandes révolutions démocratiques qui traverse notre société : l'avènement des femmes comme des égales, comme des citoyennes à part entière.*

Si l'initiative du HCEfh n'a pas force de loi en matière linguistique, elle n'en émane pas moins d'une institution de la République. Elle vient à la suite de l'accélération des usages des formes féminines des noms de métiers, encouragée et reconnue par deux circulaires de premiers ministres en 1986 puis en 1998. Ces approches volontaristes se heurtent, alors, souvent aux usages qu'ils froissent, aux conservatismes solidement ancrés et transmis, et sont parfois traités sur le mode de l'ironie quand ce n'est pas celui de la raillerie d'inspiration machiste.

Mais aussi utiles que soient les actes réglementaires pour faire avancer une question, ils ne remplacent pas le débat pour faire cheminer les esprits, pour avancer vers un nécessaire consensus pour ce qui constitue un élément fort du commun d'une nation : sa langue. C'est pourquoi dans ce dossier consacré à l'écriture égalitaire, nous avons voulu faire une place aux échanges. Des points de vue variés, contrastés s'expriment. Parce que la question chemine, questionne, convainc, séduit, agace, énerve dans le pays… et

dans notre mouvement.

Cette question est portée dans notre mouvement par différentes associations régionales mais aussi par des groupes thématiques de militant.e.s notamment le groupe national Genre et égalité qui œuvre pour l'égalité femme-homme. Celui-ci a contribué à faire connaître et réfléchir sur la langue égalitaire lors des formations qu'il propose, mais aussi lors d'événements nationaux. A ces occasions, nous pouvons constater qu'il existe un relatif consensus quant au bien-fondé de l'écriture égalitaire qui se heurte aussitôt à une contradiction, à travers l'expression suivante : « utiliser l'écriture égalitaire oui… mais pas moi. »

Pour ce qui concerne notre revue, *Vers l'éducation nouvelle*, le comité de rédaction s'est donné comme règle de conduite de laisser, désormais, aux auteur.e.s qui le souhaitent la possibilité de publier un texte écrit selon les recommandations du HCEfh. Déjà, en avril 2012, la revue évoquait ce sujet à l'occasion d'un dossier consacré à L'éducation à la parité, à la mixité et au Genre : « *Depuis quelques temps, un débat existe autour de l'usage de l'écriture dite « épicène » dans les mouvements pédagogiques et d'Éducation populaire. Les militant-e-s et acteur-trice-s éducatifs s'emparent de cette question politique et linguistique. […] Nous avons estimé qu'utiliser une écriture dite « épicène » uniquement à l'occasion de ce dossier sous prétexte qu'il parle spécifiquement d'égalité femme-hommes serait inefficace, voire hypocrite.* » On mesure déjà les évolutions à l'œuvre en quelques années, plus que d'écriture « épicène » ou « féminisée », nous préférons le terme d'écriture égalitaire, le point a été préféré au tiret et il s'agit de proposer cette option graphique de manière continuée. S'essayer à la langue égalitaire n'est-ce pas là un acte à la portée de chacun.e et de tous.tes, une façon de militer concrètement pour l'égalité femme-homme.

Bien évidemment, ce n'est pas à l'échelle de notre mouvement

qu’il faudra mesurer l’avancée et la pertinence d’un tel processus. C’est dans les actes du quotidien que se mesurent les évolutions : à la maison, au travail, dans les actes administratifs… à l’école bien sûr… au centre de loisirs, au sport… Les tentatives de l’avant-garde, aussi éclairée fût-elle, ne présagent pas de la popularisation d’une pratique, dans un domaine, la langue, où les évolutions peuvent être aussi lentes que les modes fulgurantes.

Anne Sabatini et Laurent Michel

[1] -Le Haut Conseil à l’égalité entre les femmes et les hommes a été créé par décret du président de la République le 3 janvier 2013. « Il a pour mission d’assurer la concertation avec la société civile et d’animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l’égalité ». Il contribue à l’évaluation des politiques publiques qui concernent l’égalité entre les femmes et les hommes en assurant l’évaluation des études d’impact des lois, en recueillant et diffusant les analyses liées à l’égalité et en formulant des recommandations, des avis au Premier ministre. http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr

[2] – Le Cese est la première assemblée constitutionnelle à signer une convention d’engagement avec le HCEfh. Il rejoint ainsi le Ministère de la Justice, la Région Bretagne, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), l’ENS Rennes, le Commissariat général à l’égalité des territoires (CGET), Sciences Po Toulouse, l’Université Paris Ouest Nanterre La Défense, le CNFPT, l’ONISEP, Universcience…

La participation citoyenne

des Femmes

Par Asamblea de Cooperacion Por la Paz (ACPP) en Espagne

Ce mois de novembre, l'association ACPP et le COSEF (Conseil Sénégalais des Femmes) ont reçu au Sénégal la visite de María Paz Pires Gómez, technicienne à la participation citoyenne de la mairie d'Avilés. Cette rencontre a eu lieu dans le cadre du projet sur lequel travaille l'ACPP avec le COSEF pour garantir l'accès des femmes sur un pied d'égalité aux espaces de gouvernance et de prise de décisions. Il s'agit d'un projet qui se développe dans un contexte de décentralisation progressive des administrations du pays, rendu possible grâce au financement de l'**Agence asturienne de coopération et aux mairies d'Avilés, de Gijón et de Carreño**.

Dans le but de partager des expériences et des savoirs, la technicienne a présenté l'expérience de la mairie d'Avilés sur l'application des pratiques de participation citoyenne dans tous les domaines de gestion municipale, et le COSEF a expliqué comment l'approbation de la Loi sur la parité a été obtenue et quel a été le processus de sensibilisation et de formation développé. De plus, ils ont parlé de la mise en place du programme de budgets participatifs centrés sur le genre, où Lucie Cissé, la présidente du COSEF, a souligné : *« nous nous sommes battus pendant 15 ans pour la loi sur la parité et quand nous l'avons obtenue, nous avons pris conscience que ce n'était pas l'accomplissement final et que la partie n'était pas finie, il faut continuer à travailler pour que la parité soit réellement atteinte ».*

María Paz Pires a dispensé une formation de deux jours aux membres du COSEF portant sur les clés pour intégrer la perspective de genre à la promotion de la participation citoyenne, une rencontre enrichissante lors de laquelle des

réflexions intéressantes ont été faites sur le rôle des femmes dans les processus participatifs, sur leurs difficultés et leurs besoins d'encouragement.

Lors de la visite que nous avons faite aux communes de Mbour et de Ngaparou, elle a pu se faire directement une idée sur la façon dont le projet se développe et assister aux réunions au cours desquelles les membres des Espaces de Concertation citoyenne (espaces de dialogues entre société civile et mairies) ont expliqué les avancées et ont présenté les résultats de la concertation réalisée après la formation reçue dans le cadre du projet.

Ces changements sont très significatifs dans la commune de Ngaparou, où ils ont réalisé une caravane de reconnaissance se déplaçant dans les quartiers. Ils remarquent qu'ils « *sentent qu'ils font du bon travail et qu'ils sont sur la bonne voie, insistant sur le fait qu'ils ne font pas de la politique mais qu'ils exercent leur devoir de citoyens et de citoyennes* ».

Ce furent des journées d'échange d'expériences et d'apprentissage mutuel qui ont favorisé des débats et des pistes de réflexion pour enrichir notre projet et renforcer les liens entre les institutions et les femmes des deux pays.

« Foto de familia » tras la formación con las miembros de COSEF

Article du bulletin mensuel de novembre 2016 de l’association ACPP

Traduction par Traducteurs sans Frontières

L’article en version originale dans la section espagnol du site

---

Publication du guide de survie en milieu sexiste

Par les Ceméa de Belgique

Intox, mythes et stéréotypes…

C’est au cours de ces rencontres, début 2015, que nous avons réalisé que nous étions toutes et tous confronté-e-s, à un moment donné, aux mêmes idées reçues dans notre lutte pour l’égalité entre hommes et femmes. Que ce soit au cours d’un repas de famille, d’une soirée entre ami-e-s ou d’une discussion entre collègues, il arrive toujours un moment où l’on nous assène (souvent pour clore le débat) une « vérité » afin de légitimer le système inégalitaire et les traitements différenciés : « De toutes façons, c’est comme ça depuis la préhistoire !, Les femmes et les hommes n’ont pas le même cerveau !, C’est à cause des hormones… »

Ce genre de petites phrases dont nous savons pertinemment en les entendant qu’elles relèvent de l’intox, mais que nous avons du mal à démonter, faute de ressources, de références et d’avoir pris le temps de construire un contre-argument.

Notre groupe s’est alors donné comme objectif de trouver des stratégies de contre-discours efficaces et simples à utiliser, aussi simples que les discours sexistes et aliénants que nous

voulons combattre. Nous avons eu l'envie de concevoir un contre-argumentaire, pour pouvoir répondre du tac au tac à ces intox dans notre vie de tous les jours.

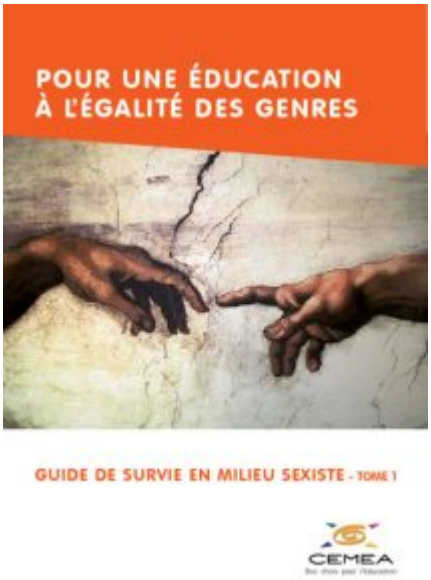

Commission de l'Union Africaine : Le Genre en Afrique – Fiche d'évaluation

Les chefs d'État et des gouvernements africains ont proclamé 2015, «Année de l'autonomisation des femmes et du développement pour la concrétisation de l'Agenda 2063». Pour soutenir le thème de l'année, la Commission de l'Union Africaine (CUA) a décidé d'élaborer cette fiche d'évaluation sur le genre en Afrique. L'objectif de cette fiche est de mesurer les progrès réalisés au niveau national sur l'égalité

de genre et l'autonomisation des femmes dans les sept secteurs clés (la santé, l'emploi, les entreprises, l'accès au crédit, l'accès à la terre, les femmes dans la politique et la prise de décision, l'enseignement secondaire et supérieur). La Fiche vise également à promouvoir la collecte, l'analyse, le stockage et la diffusion de données basées sur le genre pour appuyer les analyses sexospécifiques des politiques et programmes dans le cadre de la Révolution de l'information en cours en Afrique.

(…)

La publication est disponible ici : http://au.int/en/sites/default/files/documents/31260-doc-2015_auc_african_gender_scorecard_fr.pdf

---

Etude: L'évolution des mécanismes nationaux chargés de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique

La présente étude de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), analyse l'état des mécanismes nationaux dans les 53 États membres africains au cours des cinq dernières années. Elle affirme que des contextes tels que les politiques de libéralisation économique appliquées depuis

les années 80 ainsi que le rôle de l'État et la réforme politique, ont modelé le développement des mécanismes et leur état actuel. Dans ces contextes, les mécanismes nationaux ont évolué de manière significative.

La publication est disponible ici : http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/gender-brochure-fran-_final_07_oct_-_copy.pdf

---

L'éducation à l'égalité des genres, pour déconstruire les idées reçues

Notre groupe « **Pour une éducation à l'égalité des genres** » se compose de militant-e-s des CEMEA de la Fédération Wallonie Bruxelles, de participant-e-s à nos formations et de partenaires de l'associatif, qui se réunissent régulièrement afin de vivre des activités et de partager questionnements, outils ou expériences dans un cadre bienveillant et convivial. Nous nous saisissons de tensions à l'œuvre autour de l'égalité femmes-hommes : nous les triturons, décortiquons, analysons leur traitement médiatique et leurs impacts, mais aussi prenons conscience de leurs résonances dans nos propres vies…

Début 2015, lors de nos réunions, nous avons réalisé que nous étions continuellement confronté-e-s aux mêmes idées reçues, dans notre lutte pour l'égalité entre hommes et femmes et qu'il était nécessaire de nous armer intellectuellement pour les démonter. Nous avons ainsi inventorié toutes ces petites phrases qui relèvent de l'intox et du mythe et que l'on nous assène pour légitimer un système inégalitaire et des

traitements différenciés.

Florilège :

« Dans la nature, le mâle sort chasser et la femelle reste au nid avec les petits, c'est donc normal que ce soit l'homme qui travaille et la femme qui reste à la maison. »

« C'est l'instinct maternel : les femmes ont envie d'avoir des enfants et elles sont faites pour s'en occuper. »

« Les hommes sont plus soumis à leurs pulsions que les femmes, c'est pour cela qu'il ne faut pas les aguicher… sinon… »

« C'est comme ça depuis la Préhistoire : l'homme des cavernes allait chasser pendant que la femme restait à l'abri… cela explique d'ailleurs qu'elles n'ont pas le sens de l'orientation !»

« Depuis qu'il y a des féministes, tout va de travers : c'était quand même mieux avant ! »

Notre groupe s'est ainsi donné comme objectif de trouver des stratégies de contre-discours efficaces et simples à utiliser, aussi simples que les discours sexistes et aliénants que l'on veut combattre. Depuis octobre 2015, le rythme de nos réunions s'est accéléré et nous avons commencé à concevoir un argumentaire documenté, étayé par des sources solides, pour déconstruire ces idées reçues et pouvoir y répondre. Nous avons décidé que ce travail ferait l'objet d'une publication, pour devenir un outil pratique, sorte de « Guide de survie en milieu sexiste ». Nous avons de plus eu le plaisir de voir notre projet sélectionné et financé dans le cadre de l'appel à projets d'Alter-Égales (assemblée participative pour les droits des femmes) lancé à l'initiative de la Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances, Isabelle Simonis.

Contact : Marie-France

mfz@cemea.be – 02/543.05.94

mfz@cemea.be

Marie-France Zicot

---

eAtlas de l’UNESCO des inégalités entre les sexes dans l’éducation

Avec l’adoption de l’Objectif 4 de développement durable, les gouvernements se sont engagés à éliminer les disparités entre les sexes et à veiller à ce que chaque enfant soit scolarisé et apprenne d’ici 2030. Pourtant, un enfant sur huit âgé de 6 à 15 ans est privé d’éducation de base, et les filles sont les premières exclues. Plus de 63 millions de filles sont non scolarisées et les données semblent indiquer que ce nombre augmente.

L’eAtlas des inégalités entre les sexes dans l’éducation présente un large éventail de données désagrégées par sexe produites par l’Institut de statistique de l’UNESCO (ISU) pour tous les niveaux d’enseignement. Mis à jour avec les dernières données disponibles, l’eAtlas permet aux lecteurs d’explorer les parcours scolaires des filles et des garçons dans plus de 200 pays et territoires. Les cartes et les tableaux de classement, facilement intégrables dans un site web et un blog, peuvent également être utilisés pour évaluer dans quelle mesure les disparités entre les sexes en matière d’éducation

évoluent dans le temps.

Afin de mieux évaluer l'ampleur des inégalités entre les filles et les garçons, il est possible d'utiliser l'indice de parité entre les sexes (IPS), défini comme la valeur d'un indicateur donné relative aux filles divisée par la valeur relative aux garçons. Un IPS dont la valeur est égale à 1 indique qu'il n'existe aucune différence entre les filles et les garçons pour un indicateur donné. Un IPS inférieur à 1 indique une disparité entre les sexes en faveur des garçons, et les valeurs supérieures à 1 le contraire. Pour l'UNESCO, un IPS situé entre 0,97 et 1,03 est le reflet de la parité entre les sexes.

L'ISU recueille des données par le biais de ses enquêtes annuelles et de ses partenariats avec d'autres organisations, comme l'OCDE et Eurostat. L'Institut est la source de données officielle utilisée pour effectuer le suivi des objectifs internationaux en matière d'éducation et d'alphabétisme.

COMMENCER

L'eAtlas de l'UNESCO vous permet de :

- Consulter des indicateurs sélectionnés au niveau mondial, régional ou national ;
- Consulter toutes les données des tableaux de classement et des graphiques en même temps que les cartes ; et
- Exporter des cartes et des données pour les utiliser dans un exposé, imprimer un chapitre et partager et intégrer des cartes et des graphiques dans des sites de médias sociaux.

Choisissez un thème dans les onglets Section pour lire le résumé et sélectionnez un indicateur pour commencer l'exploration. Vous pouvez aussi utiliser le champ de recherche pour chercher un indicateur spécifique.

Pour toute question concernant les données, veuillez vous

reporter à l’onglet Méthodologie en pied de page, au glossaire de l’ISU des termes statistiques et à la foire aux questions sur les statistiques de l’éducation.

URL : http://on.unesco.org/gender-mapFR
Pour plus d’informations ou pour nous faire part de vos commentaires : uis.publications@unesco.org

Consulter l’article ICI